



Elaboration du règlement local  
de publicité (RLP)  
des Baux de Provence

3 - DOCUMENTS GRAPHIQUES  
PLAN DE LA COMMUNE

RLP approuvé le 2 juillet 2025

Zonage du RLP

- ZP1 - La Cité des Baux
- ZP2 - Le reste du territoire

Les périmètres d'interdictions absolues  
(L.581-4 du code de l'environnement)

- Monuments Historiques

Les périmètres d'interdictions relatives  
(L.581-8 du code de l'environnement)

- Périmètre du Site Patrimonial Remarquable
- Périmètre des abords de Monument Historique

Eléments d'information

- Limite physique de l'agglomération
- Bâti au cadastre
- Parcels au cadastre
- Axes routiers principaux



Echelle : 1/5000ème

0 250 500 m

EVEN  
CONSEIL

